



AUTORISATIONS PARENTALES

Je, soussigné(e) :, responsable légal de :

Notre enfant

Notre enfant

Notre enfant

- Autorise **mon (mes) fils et/ou ma (mes) fille(s)** à participer à l'école de prière **du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2024** à la Maison Massabielle par l'Association Saint Louis pour le diocèse de Pontoise **et à toutes les activités sportives** qui s'y rapportent.
- Autorise la diffusion de photos, vidéos ou de tout autre document sur lequel pourrait figurer **mon (mes) fils et/ou ma (mes) fille(s)** dans le cadre des activités de l'École de Prière et de la communication du diocèse de Pontoise / de l'Association Saint Louis
- Viendrai chercher mon (mes) enfant(s) le vendredi.
- Autorise Monsieur ou Madame
Portable, à venir le (les) chercher à ma place.

Fait à : _____

Signature :

Le : _____

Quelques éléments juridiques :

L'association souscrit une assurance en responsabilité civile couvrant tous les participants aux activités, c'est-à-dire les directeurs, les animateurs et les enfants. Les dommages corporels et matériels causés par l'un des assurés à votre enfant seront donc indemnisés par cette assurance. Seront également indemnisés les dommages que les enfants se causent entre eux durant le séjour. Nous vous recommandons de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels qui résulteraient du fait de votre enfant (du type assurance individuelle accidents ou extra-scolaire) et vous rappelons que, même pendant le séjour, les parents restent légalement responsables des dommages causés par leur enfant mineur. Vérifiez que votre assurance couvre bien votre responsabilité.

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

- Autorisations parentales complétée avec soin et lisiblement
- La fiche sanitaire avec une copie de la Carte Vitale et de la carte de mutuelle.
- Tarif par enfant selon quotient familial :

Si QF supérieur à 1500 €	Si QF entre 1135 € et 1500 €	Si QF entre 631 € et 1135 €	Si QF inférieur à 631 €
195 €	160 €	120 €	90 €

Merci de joindre une attestation de quotient familial si vous souhaitez bénéficier de ces tarifs (téléchargeable sur le site de la CAF).

- L'adhésion à l'association, qui est soit :
 - De 25 € par famille,
 - De 70 € (par famille) pour aider l'association. Nous vous enverrons un justificatif fiscal qui vous permettra de déduire 66% de votre adhésion. Coût final pour vous : 23,80 €.
- Possibilité de régler en plusieurs chèques à l'ordre de l'Association Saint Louis, en indiquant au dos la date d'encaissement souhaité, qui doit être antérieure au début du séjour. En cas de désistement, un acompte de 50 € sera retenu.
- Possibilité de régler en chèques-vacances
- Possibilité de régler par carte bleue ou virement bancaire à l'inscription, en une fois, en indiquant comme ordre de virement « EPJ 2024 – Nom Prénom de l'enfant »
Règlement à ASSOC. ST LOUIS
IBAN : FR76 1820 6000 3203 2905 1600 145
BIC : AGRIFRPP882
- Merci d'envoyer un mail à secretairedespastorales@catholique95.fr pour nous signaler l'envoi des documents et du règlement.
- Le nombre de place est limité ; les inscriptions sont validées dans l'ordre d'arrivée des dossiers. L'inscription ne sera prise en compte que lorsque le dossier sera complet (documents + règlement)

*Evêché de Pontoise
Ecole de Prière
16 chemin de la Pelouse
95300 Pontoise*

Pour toute question administrative, contacter Kelly FLAVIGNY au 01 34 24 74 20.

Pour toute question d'ordre pédagogique / d'organisation, contacter Marie HOPPE au 06 16 71 76 61.

- Une réunion d'information sera organisée courant juin pour répondre à toutes vos questions.